N° D'IMPRIMÉ T31887438

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

SECURITEST CONTROLE TECHNIQUE

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	30/04/2025	25026542

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE
Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
29/04/2027

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S017T161

(9) RAISON SOCIALE : SARL LE GALION

(3) COORDONNÉES : ZONE COMMERCIALE DE L'AUNIS
RUE DE LA JUILLERIE
17170 FERRIERES D'AUNIS
Tél : 0546693316

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 086T1072

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
FF-479-AG (F)	27/07/2022	28/03/2019

Marque	Désignation commerciale
CITROEN	JUMPY SPACE TOURER

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF7VAYHVKKZ026457	M1	VP

Type/CNIT	Énergie
M10CTRVP069S333	GO

Document(s) présenté(s) : Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
173435

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillances mineures :
4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant AVG, AVD

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 : 03/04/2023 : 114917 km

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à +8 m/km) :	+3.2 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	5 %		8 %	
Forces verticales :	1088 daN			895 daN
Frein de service				
Forces de freinage :	328 daN	321 daN	287 daN	276 daN
Déséquilibre (<20%) :	3 %		4 %	
Forces de freinage (efficacité) :	328 daN	321 daN	287 daN	276 daN
Taux d'efficacité global (≥58 %) : 61 %				

Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 21 %

Émissions à l'échappement
Opacité des fumées(0.51 m-1) C1:<0.1 m-1 C2:<0.1 m-1

Feux de croisement (-3 % à -0.5 %) : -2.0 % -1.0 %
Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) : -4.0 % -3.9 %